

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Aymar Romarick Mboumba M de la patrie

LE commandant du navire Tropic Dawn de la Société d'aconage, de transport et de manutention, sauvagement abattu par des pirates dans les eaux territoriales gabonaises, dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, a reçu hier l'hommage de la nation. À Owendo, et aussi à Port-Gentil où il sera inhumé aujourd'hui. Il a été élevé au rang d'officier dans l'Ordre national du mérite gabonais à titre posthume.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

DANS la nuit du 21 au 22 décembre 2019, Aymar Romarick Mboumba Mbina a trouvé la mort dans une attaque des pirates dans les eaux gabonaises. Le commandant du bateau Tropic Dawn de la Société d'aconage, de transport et de manutention (Satram) avait été tué alors qu'il tentait de protéger les autres membres de son équipage. Il est donc mort en héros.

En considération de cet acte héroïque, le pays tout entier a tenu à lui rendre un hommage mérité. Conformément à la décision prise par chef de l'Exécutif, Ali Bongo Ondimba, lors du Conseil des ministres du 23 décembre 2019. La cérémonie y relative présidée par le ministre d'État à l'Intérieur, Lambert Noël Matha, représentant le chef du gouvernement a eu lieu, hier, dans les locaux de l'entreprise qui employait le défunt sis à Owendo. En présence des ministres Léon Armel Bounda Balonzi (Transports), Biendi Maganga Moussavou (Agriculture), Lee White (Forêts) et Françoise Assengone Obame (déléguée aux Transports).

Dans son oraison funèbre, M. Matha a d'abord salué "le sacrifice de la vie du défunt qui a perdu la vie par l'expression de la barbarie et de la lâcheté, qui se sont invitées aux abords de nos côtes". Tout en considérant cette cérémonie comme étant "le gage des autorités et des compatriotes face aux valeurs de dévouement, d'abnégation d'un compatriote au service du pays". Avant d'in-

La cérémonie d'hommage à l'illustre disparu visait donc à saluer sa bravoure et à reconnaître l'œuvre d'un homme qui a toujours fait passer les intérêts d'autrui avant les siens.

Mbina au rang d'officier dans l'Ordre national du mérite gabonais, à titre posthume. Ce grade est une élévation par le Grand maître des Ordres nationaux, Ali Bongo Ondimba.

En somme, en présence des proches qui, avec des visages traduisant une profonde émotion, n'ont pu retenir leurs larmes à l'arrivée de la dépouille, à 11h52. Et réalisé, lorsque la bière a quitté le lieu de la cérémonie à 14 heures, qu'ils ne le reverront plus jamais.

Il importe de rappeler que, selon un communiqué du gouvernement, Aymar Romarick Mboumba Mbina a été sauvagement abattu par des pirates dans les eaux territoriales gabonaises, dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019. Les délinquants non identifiés, agissant à bord d'embarcations rapides, avaient également attaqué un cargo (African Kalmia) et deux bateaux de pêche de la Sigapêche (Guoji 866 et Guoji 867). Les pirates avaient d'ailleurs réussi à s'enfuir avec quatre otages de

diquer qu'"en passant de l'autre côté de l'océan, lieu de ses amours, le commandant M b o u m b a Mbina est entré dans le monde de l'immortalité par son héroïsme". C'est pourquoi, au nom du président de la République, le ministre d'État à l'Intérieur a élevé Aymar Romarick Mboumba

nationalité chinoise qui seraient encore introuvables à ce jour. Tout comme leurs ravisseurs. La cérémonie d'hommage à l'illustre disparu visait donc à saluer sa bravoure et à "reconnaître l'œuvre d'un homme qui a toujours fait passer les intérêts d'autrui avant les siens. Ce qui n'a surpris personne lorsqu'il s'est engagé dans ce corps de métier où, chaque jour, il était au service de ses compatriotes et du Gabon", a précisé Lambert Noël Matha.

À noter que la cérémonie d'hommage au commandant défunt s'est poursuivie, hier, à Port-Gentil, où la dépouille a été transférée par avion dans l'après-midi. Après la messe de corps présent qui sera dite aujourd'hui en la paroisse Sainte-Barbe de Banco dans le 3e arrondissement, Aymar Romarick Mboumba Mbina sera inhumé au cimetière de Gabon-Telecom.



Photo: F. M. Mombou

Les membres du gouvernement venus rendre hommage au commandant

LA MÉDAILLE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE GABONAIS



Le grade d'officier dans l'Ordre National du Mérite gabonais est d'ordinaire décerné après celui de chevalier du même ordre. Il s'acquiert pour récompenser le mérite d'un compatriote ayant totalisé 15 ans d'ancienneté au grade de chevalier justement. L'officier est donc le grade en promotion qui sanctionne celui de chevalier. L'impétrant détenteur d'aucunes médailles jusqu'à la date de sa disparition, reçoit donc à titre exceptionnel et posthume la décoration de la patrie reconnaissante. Dès cet instant, le schéma ordinaire laisse place à l'élévation à la discrétion du Grand Maître des Ordres Nationaux qui est le Chef de l'Etat. Après les obsèques du défunt, à titre conservatoire, sauf décision contraire, la médaille sera remise à sa famille, ici son épouse susceptible de préserver cet attribut.

Mbina reçoit la reconnaissance

Un marin prédestiné

G.R.M
Libreville/Gabon

La douleur perceptible, hier, sur les visages de toutes les personnes ayant connu le commandant Aymar Romarick Mboumba Mbina pouvait se comprendre. L'homme quitte le monde jeune. Voire trop jeune. À seulement 38 ans.

En effet, il est né le 1er mai 1981 à Port-Gentil. Fils de Joseph Koumba Mbombo et de Clémentine Manfoumbi Mbina, travailler

Ce jeune homme plein de vie, lâchement assassiné dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, laisse une veuve et un enfant, inconsolables.

dans le secteur maritime était assurément son destin. Lui qui, après l'obtention de son baccalauréat (série A1), poursuit au Ghana ses études supérieures à l'École régionale maritime Academy d'Accra. Il y obtient, en 1995, un Oil tanker familiarisation training certificate. Puis, tour à tour



Photo : F.M. MOMBO

en 2005, des Certificats de formation (certificate of training) de l'Académie maritime régionale, de Secourisme élémentaire, de Sécurité personnelle et responsabilité sociale, de Techniques de survie personnelle, et de Prévention des incendies et de lutte contre les incendies. Revenu dans son Gabon d'origine, Aymar Romarick Mboumba Mbina intègre la Satram, en 2007, en qualité de matelot. Un an après, il fait un stage à

Institute of maritime technics (Institut des techniques maritimes) d'où il en sortira nanti d'un diplôme de capitaine 500 UMS. Un brevet qui lui permet de commander un navire dont la jauge est inférieure à 500 UMS (de l'anglais universal measurement system). Ce jeune homme plein de vie, lâchement assassiné dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, laisse une veuve et un enfant, inconsolables.



Commandant Mboumba Mbina tué dans une attaque de pirates.

Une surveillance permanente de nos eaux s'impose

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'ACTE de piraterie maritime enregistré dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, au large de nos côtes et au cours duquel quatre navires ont été attaqués, peut donner à s'interroger sur la sécurité attachée à la navigation sur les eaux gabonaises. Car, à l'instar des autres pays du Golfe de Guinée, le Gabon ne peut oublier qu'il n'est pas à l'abri du type d'attaque dont il vient être l'objet.

En effet, le Golfe de Guinée, qui s'étend sur 5700 km, des côtes du Sénégal à celles de

l'Angola, en passant par celles du Nigeria, est devenu, ces dernières années, un repaire de pirates et le nouvel épicode de telles agressions, de pillages de navires et de kidnappings contre rançons. Sans doute acculés dans cette zone et cherchant des endroits plus apaisés où ils pourraient opérer tranquillement, l'on peut penser que les pirates s'orientent désormais vers les eaux gabonaises. L'attaque sus-évoquée pourrait malheureusement servir d'indication dans cette hypothèse.

Les forces de défense et de sécurité qui, après cette attaque, avaient engagé des actions afin

de sécuriser la zone et de rechercher les auteurs, avec la coopération d'Interpol et des organismes sous-régionaux, doivent dès lors être présentes de manière permanente dans ces eaux. Ce qui passe par leur renforcement en moyens humains et matériels.

Il s'agit maintenant, aujourd'hui, non seulement de rassurer toutes les personnes qui empruntent notre voie maritime, mais aussi de redonner confiance aux opérateurs économiques qui, après cet acte de piraterie, seraient susceptibles de naviguer désormais avec la peur au ventre.



Photo : DR